

N° 0430/FCD/Activités/Formation

Affaire suivie par Catherine MACQUET

☎ : 01.79.86.34.88 ou 861.947.34.88 - ✉ : c.macquet.formation@lafederationdefense.fr

Note d'organisation concernant la formation :
« INITIATION À LA COMPTABILITÉ (niveau 1) »
du 14 au 16 octobre 2020 au Pôle Gendarmerie de SATHONAY-CAMP (69)

La Fédération des Clubs de la Défense (FCD) organise, en liaison avec la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, une formation d'Initiation à la comptabilité (niveau 1) du 14 au 16 octobre 2020 au Pôle Gendarmerie de SATHONAY-CAMP (Rhône).

Public concerné : Ce stage s'adresse aux membres d'associations ou de clubs sportifs, qu'ils soient trésoriers, trésoriers adjoints, salariés administratifs, responsables d'activité ou de sections et à toute personne intéressée sans connaissance préalable.

I- CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- 1.1.- Le candidat doit être à jour de cotisation.
- 1.2.- Aucun droit de participation n'est demandé.

II- ORGANISME DE FORMATION et DATE DU STAGE

- 2.1.- Région de Gendarmerie de Rhône-Alpes - 36 boulevard de l'Ouest - 69580 SATHONAY-CAMP
- 2.2.- Du mercredi 14 (16h00) au vendredi 16 octobre 2020 (17h00).

III- ACCUEIL / HÉBERGEMENT / ALIMENTATION

- 3.1.- Accueil : Cercle Mixte, 1351 Rue de la République, 69580 Sathonay-Camp à partir de 16h00
- 3.2.- Hébergement : Sur place en chambre individuelle ou double.
- 3.3.- Restauration : Sur place.


LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 861 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84
www.lafederationdefense.fr

IV- ENCADREMENT DU STAGE


4.1.- Responsable du stage

- Capitaine ® Dominique GAY, responsable de l'organisation

 : 06.09.70.80.38 - Courriel : dominiquegay69@yahoo.fr

4.2.- Intervenant

- Mr Yannick VRIGNAUD, responsable de la formation de la ligue Centre - Val-de-Loire

 : 06.87.44.77.16 - Courriel : yannick.vrignaud@orange.fr

V- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

5.1.- Nombre de places proposées : 12

L'inscription se fait exclusivement sur SYGEMA et cela **avant le 23 septembre 2020 minuit, terme de rigueur** (délai imposé pour les réservations hôtellerie).

5.2.- Participation financière de la FCD

La FCD règle directement aux établissements concernés les frais d'hébergement, de restauration, ainsi que ceux logistiques et d'organisation.

La FCD accorde un remboursement transport aller/retour dans la limite du tarif SNCF 2^{ème} classe. Ce remboursement est versé aux CSA à leur demande et sur présentation des billets de transport originaux qui seront joints à l'annexe 2.

<p><u>Attention :</u> Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de déplacement pour les dossiers incomplets et/ou hors délais Ils devront être adressés à la FCD impérativement dans le mois qui suit la fin du stage, soit le 16 novembre 2020.</p>
--

À noter qu'aucun droit d'inscription n'est demandé aux participants.

5.3.- Participation du responsable du stage et de l'intervenant

Le responsable du stage et l'intervenant sont autorisés à y participer et bénéficient de la prise en charge de leurs frais (hébergement, alimentation et déplacement) par la FCD.

VI- ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Tout participant inscrit à une formation s'engage à faire profiter de manière bénévole les clubs de la fédération pendant 3 ans minimum à compter de la date de fin de stage, sauf mutation et départ en retraite hors lieu de résidence. A chaque club de s'en assurer.

VII- DIVERS

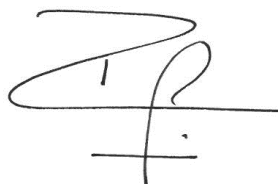
7.1. Contenu de la formation

Cf. annexe 1.

7.2.- Il est recommandé aux participants ayant un ordinateur portable de l'apporter.

7.3.- En cas de désistement pour raison majeure, le stagiaire doit prévenir par écrit dans les meilleurs délais le bureau formation (Tél. : 01.79.86.34.88 - courriel : c.macquet.formation@lafederationdefense.fr) qui en informera la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Pascal RAVEAU
Directeur général
de la Fédération des clubs de la défense



Destinataires (via SYGEMA) : In fine

Destinataires (via SYGEMA) :

- **Présidents de clubs/FCD**
- **Présidents de ligues/FCD**

Copies à (par courriel) :

- **Comité directeur/FCD**
- **Président et membres de la commission formation/FCD**
- **Président de la ligue CVL/FCD**
- **Bureau Finances/FCD**
- **Bureau Comptabilité/FCD**



ANNEXE 1 CONTENU DE LA FORMATION

INITIATION À LA COMPTABILITÉ (niveau 1) du 14 au 16 octobre 2020 au Pôle Gendarmerie de SATHONAY-CAMP (69)

➤ Mercredi 14 octobre 2020

- 16h00 à 20h00 :
 - ✓ Accueil des stagiaires au Cercle Mixte de SATHONAY-CAMP (69)
 - ✓ Ouverture du stage
 - ⇒ Présentation du stage
 - ⇒ Présentation des cadres et des stagiaires
 - ⇒ Les horaires
 - ✓ Objectifs du stage
 - ✓ Qu'est-ce qu'une association ?
 - ✓ Une association doit-elle détenir une comptabilité ?
 - ✓ Les principes généraux
 - ✓ Pourquoi une comptabilité ?
- 20h00 - 21h00 : ✓ Dîner

➤ Jeudi 15 octobre 2020

- 07h30 à 08h15 : ✓ Petit-déjeuner
- 08h30 à 12h00 :
 - ✓ Rôles de la comptabilité : comptabilité et gestion, quelle différence ?
 - ✓ Notions de base :
 - ⇒ l'enregistrement des opérations
 - ⇒ la synthèse annuelle
 - ✓ Les principes comptables fondamentaux :
 - ⇒ les conventions
 - ⇒ les principes
- 12h00 à 13h30 : ✓ Déjeuner
- 13h30 à 19h30 :
 - ✓ L'organisation comptable
 - ✓ Principe : la note d'organisation comptable
 - ✓ Mise en œuvre : livre journal, le grand
 - ⇒ le livre journal
 - ⇒ le grand livre
 - ⇒ le livre d'inventaire fiscal
 - ✓ L'écriture comptable

- ✓ Le plan comptable (CNVA)
 - ⇒ la codification
 - ⇒ le classement des comptes
 - ⇒ l'enregistrement des écritures
- ✓ La comptabilité en partie simple ou double
- ✓ L'organisation de la comptabilité - Les documents événementiels :
 - ⇒ la pièce justificative et son registre
 - ⇒ les journaux auxiliaires
- ✓ La valorisation des contributions volontaires
- ✓ Le rapprochement bancaire
- 19h30 à 20h30 : ✓ Dîner

➤ Vendredi 16 octobre 2020

- 07h30 à 08h15 : ✓ Petit-déjeuner
- 08h30 à 12h00 : ✓ Les travaux de fin d'exercice :
 - ⇒ l'inventaire des immobilisations
 - ⇒ les amortissements
 - ⇒ les stocks et provisions
 - ⇒ les charges et produits constatés d'avance
 - ⇒ l'affectation du résultat
- ✓ Les documents de synthèse :
 - ⇒ le bilan
 - ⇒ le compte de résultats
 - ⇒ l'annexe
- ✓ La présentation des comptes
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ Le budget :
 - ⇒ son élaboration
 - ⇒ sa présentation
- ✓ Exercices pratiques
- ✓ La règle des 4P
- ✓ Les subventions :
 - ⇒ FCD
 - ⇒ CNDS
 - ⇒ Collectivités locales et territoriales
- 12h00 à 13h15 : ✓ Déjeuner
- 13h15 à 16h45 : ✓ L'association employeur :
 - ⇒ en direct
 - ⇒ en indirect
 - ⇒ l'enregistrement des coûts
- ✓ Les assurances : lesquelles concernent une association et quelle est leur imputation ?
- ✓ La FCD, la ligue, le club
- ✓ La place et le rôle du trésorier
- 16h45 à 17h00 : ✓ Évaluation du stage et clôture

ANNEXE 2
REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Document obligatoire à toute demande de remboursement

STAGE FCD CONCERNÉ : _____

Du : ____/____/____/ Au : ____/____/____/

Lieu : _____

Nom du club (**intégralement**) : _____

N° d'affiliation à la FCD : ____/____/____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

N° de télécopie : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

DÉPLACEMENT PAR (cocher la case utile) :

- Voiture Minibus SNCF Autre (préciser) _____

Date et heure de départ de l'unité ou établissement	:	
Date et heure d'arrivée sur le lieu du stage	:	
Date et heure de départ du lieu du stage	:	
Date et heure d'arrivée de l'unité ou établissement	:	
Kilométrage effectué (aller et retour)	:	

	NOM	PRÉNOM	N° licence FCD	Militaire (*)	Civil (*)
PARTICIPANTS					
NOMBRE TOTAL :					

(*) *Cochez la case correspondante*

FRAIS DE TRANSPORT

Date du transport	Factures (*)	Montant	Nombre de km parcourus

TOTAL FRAIS DE TRANSPORT :

(*) Seuls les originaux des factures seront pris en considération.

TOTAL À REMBOURSER:

Fait à _____, le _____

Nom et signature du président du club :

NOTA : JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE BULLETIN LES ORIGINAUX DES JUSTIFICATIFS DE DÉPENSES.

**DOCUMENT À RETOURNER DÈS LA FIN DE CHAQUE UC
ET AU PLUS TARD UN MOIS APRÈS LA FIN DU STAGE.**

Destinataire :

FCD - Bureau Comptabilité
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300
94114 ARCUEIL Cedex